

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, vous est par les présentes donné par Maryse Allard, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, que le conseil municipal de cette municipalité a adopté lors de sa session régulière du conseil, tenue le 7 juin 2021, le premier projet du plan d'urbanisme, du règlement de zonage, du règlement de lotissement, du règlement de construction, du règlement administratif et du règlement sur les dérogations mineures

Les citoyens désirant donner leur avis sur cette première adoption des règlements d'urbanisme pourront le faire, **via la consultation publique écrite qui a lieu, jusqu'au 8 juillet 2021 à 20h00.**

La municipalité recevra les avis sous forme écrit via :

COURRIER ÉLECTRONIQUE

mallard@saint-alexis-des-monts.ca

PAR LA POSTE

Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
a/s Maryse Allard, secrétaire-trésorière
101, rue de l'Hôtel-de-Ville
Saint-Alexis-des-Monts, Québec J0K 1V0

De plus, les citoyens pourront venir consulter, donner leur avis et prendre connaissance des règlements en personne :

le 8 juillet 2021 entre 9h00 et 20h00
Hôtel de ville (Salle Marcel-Milot)
101 rue Hôtel-de-Ville,
Saint-Alexis-des-Monts, Québec J0K 1V0

Prendre note que ce premier projet de règlement est disponible sur le site web de la municipalité, avec l'avis public, à l'adresse suivante : <https://saint-alexis-des-monts.ca/fr/avis-public/page-1>

DONNÉ à Saint-Alexis-des-Monts
Ce 30 juin 2021

Maryse Allard
Secrétaire-trésorière